

COMMUNE DE BIEVRE

Convocation du Conseil Communal

Bièvre, le 20 novembre 2006

Conformément à l'article L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la SEANCE DU CONSEIL qui aura lieu le **lundi 04 décembre 2006 à 19h00** à la maison communale.

ORDRE DU JOUR

Séance publique

Installation du Conseil communal

1. Lecture de la décision du Collège Provincial validant les élections du 08 octobre 2006.
2. Prestation de serment des conseillers communaux.
3. Etablissement du tableau de préséance.
4. Adoption du pacte de majorité.
5. Prestation de serment du Bourgmestre.
6. Prestation de serment des Echevins.
7. Election de plein droit et proclamation du résultat de l'élection des membres du Conseil de l'Action Sociale.
8. Information sur l'élection des membres du Conseil de Police.
9. Information sur la déclaration d'apparentement pour l'arrêt de la composition politique du Conseil communal.

Pour le Collège,

La Secrétaire communale,

Le Bourgmestre,

Michelle MALDAGUE

David CLARINVAL